

## Etats-Unis : Analyse de l'USDA sur les refus d'importation de produits alimentaires par la FDA

04/04/2016

**Source** : Flash Agri Zone ALENA numéro 215 de mars 2016, une publication mensuelle du Service Economique de Washington.

Le Service de Recherche Economique (ERS) de l'USDA a analysé les refus d'importations de la FDA entre 2005 et 2013 en se concentrant sur les trois pays les plus concernés, c'est-à-dire le Mexique, l'Inde et la Chine. L'Agence examine physiquement moins de 1 % des lots d'aliments à l'importation. Elle utilise un algorithme de prédiction fondé sur le risque pour prioriser les contrôles à réaliser.

Le rapport de cette étude, publié le 28 mars 2016, avance que le nombre de refus de la FDA d'importations alimentaires entre 2005 et 2013 est resté relativement stable alors qu'il y a eu une augmentation des volumes importés au cours de cette même période. Concrètement, le taux de refus relatif au volume des importations a diminué. Cette diminution pourrait soit refléter une amélioration du respect des lois américaines par les producteurs et les exportateurs étrangers, ou bien refléter les ressources et les capacités limitées de la FDA. Selon l'USDA, il est difficile de se prononcer sur l'origine de cette évolution car la FDA n'échantillonne pas de manière aléatoire les produits importés pour réaliser les contrôles. Cela ne permet donc pas aux chercheurs de tirer des conclusions en termes de sécurité sanitaire relative des aliments dans les différents pays étudiés, ni en termes de risque relatif des produits alimentaires. Les conclusions de ce rapport soulignent plutôt que les refus de la FDA révèlent des tendances récurrentes de non-conformité à l'importation.

Le rapport indique que les produits suivants sont ceux faisant l'objet des refus les plus fréquents :

- Les produits de la mer (20,5 % de l'ensemble des refus),
- Les légumes et produits à base de légumes (16,1 %),
- Les fruits et produits à base de fruits (10,5 %),
- Les épices, arômes et sels (7,7 %),
- Les confiseries sans chocolat et les chewing-gums (7,2 %).

Pour les produits de la mer, les fruits et produits à base de fruits, la raison la plus fréquente du refus était un non-respect des règles sanitaires. Les légumes et les produits à base de légumes étaient le plus souvent refusés à cause de résidus de pesticides dangereux. Pour les épices, les arômes et le sel, le refus était souvent lié à la présence de salmonelles. En ce qui concerne les confiseries sans chocolat et les chewing-gums, la raison de leur refus était souvent l'utilisation d'additif colorant dangereux.

L'USDA conclut en indiquant que la persistance des non-conformités à l'importation en provenance des trois pays étudiés (Mexique, Inde et Chine) montre que les méthodes de contrôle de la FDA n'ont pas complètement dissuadé les producteurs et les exportateurs étrangers à livrer des marchandises ne respectant pas la réglementation américaine.

*Source* : <http://amgar.blog.processalimentaire.com/page/3/>